

Politique de la Direction des affaires culturelles dans les communes du Parc Amazonien

DAC : service déconcentré du ministère de la culture.
Apporte son soutien financier :

> Aux artistes pour la réalisation d'atelier de transmission :

Exemples : ateliers contes à Camopi/ Ecole wayana à Antecum Pata

Objectif : transmission des savoir-faire traditionnels

Difficulté : reconnaissance des artistes locaux

> **Projets culturels ou artistiques** proposés par des associations issues des communautés :

Exemples : oeman pangui festi, jeux 'Aluku pikin'

Difficulté : peu de projets proposés, manque de connaissance des dispositifs institutionnels par les communautés

**> Projets de recherches en sciences-
humaines (anthropologie, musicologie, etc.)**

Objectif : collectes et recueil de données

Exemple : projet Savoirs Autochtone Wayana Apalaï (SAWA)

Difficulté : restitution auprès des communautés concernées

> **développement de médias locaux :**

Objectif : permettre aux membres des communautés de porter leur propre regard sur l'actualité/ palier au manque d'information dans les communes isolées

Exemples : chroniques du Maroni/ radio mi lobi

> **Projet de sauvegarde du patrimoine bâti**

Objectif : valorisation du patrimoine et transmission des savoir-faire dans le domaine de la construction

Exemple : Patrimoine Boni à Papaïchton/ Patrimoine créole à Saül

Difficultés : adaptation des normes françaises (habitabilité/ métiers d'art)

> **Archéologie préventive :**

Objectif : assurer des fouilles archéologiques sur les sites historiques notoires avant la réalisation de programme d'aménagement/construction

Difficulté : valorisation des artefacts collectés